

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro d	de permis		Date d'inspection			
CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE INC.	2011772	2			Le 23 juillet 2020		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Club Des Amis 6				(506) 547-0084			
Adresse							
980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Rachelle Roy Arseneau		Mentor en assurance de la qualité					
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement		Date limite pour		Date d'attestation	
				être conforme		de la conformité	
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.		28(2)		22 juil. 2020		22 juil. 2020	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.							
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un pl concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequ comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.		33(3)		22 jui	l. 2020	22 juil. 2020	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.							
Commentaires généraux							
Les pratiques d'évacuation en cas d'incendies ont été fait lacunes sont maintenant conformes.	ainsi que l	la vé	érificatio	n de l'	aire de jeux	x extérieur. Les	
oviginal signá pov							
original signé par Rachelle Roy Arseneau			Le 23 juillet 2020				
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	ate		•			
original signé par France Martin		Le 23 juillet 2020					
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate		-			